

PPRMT des communes du Saint-Émilionnais

Les communes du territoire du Saint-Émilionnais disposeront prochainement d'un **Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain (PPRMT)**, en cours d'élaboration à ce jour.

Le Préfet de la Gironde a prescrit ces PPRMT respectivement **le 25 avril 2005** pour la commune de **Saint-Émilion** et le **27 novembre 2006** pour les communes de **Saint-Laurent-des-Combes, Saint-Christophe-des-Bardes, et Saint-Hippolyte**.

Afin d'informer le public sur le déroulement et l'avancement de cette procédure deux réunions publiques d'information se tiendront :

- **le 14 octobre 2026 à 18h00 à Saint-Émilion, salle Gothique, rue Guadet ;**
- **le 21 octobre 2026 à 18h00 à la salle du foyer polyvalent de la commune de Saint-Laurent-des-Combes.**

Qu'est-ce qu'un PPRMT

Le PPRMT permet aux communes de disposer d'un outil permettant de maîtriser l'exposition des biens et des personnes aux risques de Mouvements de Terrain qui regroupent les phénomènes d'affaissements et effondrements des carrières souterraines, les éboulements et chutes de blocs, et les glissements de terrains. L'étude de ces phénomènes croisée avec les enjeux qu'ils sont susceptibles d'affecter permettent de déterminer une carte de zonage. Elles sont ensuite associées à un règlement pour constituer, à l'issue de la concertation avec les acteurs locaux et le public, le dossier de PPRMT approuvé.

Portée d'un PPRMT

Après approbation du PPRMT par arrêté préfectoral, il vaut servitude d'utilité publique et doit être annexé au PLU. Il définit des zones et des conditions de constructibilité avec un objectif central : assurer la sécurité des personnes et des biens. Sur le territoire du Saint-Émilionnais, au vu du potentiel du risque ou des nuisances que les phénomènes peuvent engendrer, une vigilance particulière s'impose.

S'informer et participer

Les deux réunions publiques organisées par les services de l'État constituent un temps de pédagogie et d'échanges. La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de la Gironde, chargée de l'élaboration du PPRMT, y présentera les avancées du dossier et répondra à vos interrogations. Durant ces réunions, **les cartes d'aléas du futur PPRMT ainsi que le projet des cartes de zonage et le règlement associé seront présentés au public.**

